



ODD et AICT : des synergies en construction

Rencontres de l'action internationale des collectivités territoriales

Relevé de décisions

Mardi 22 septembre 2020 à 11h00 – 12h30

Cité des Sciences et de l'industrie

1/ Accueil et introduction : les ODD

- Rappel les ODD : histoire des ODD, présentation très succincte des ODD
→ *Mme Valérie Dumontet, présidente du groupe ODD de Cités Unies France, vice-présidente du conseil départemental de l'Aude*

En septembre 2015, les 193 États membres de l'Organisation des Nations unies ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030. Cet agenda est décliné en 17 ODD, eux-mêmes composés de 169 cibles précises, couvrant l'ensemble des thématiques du développement durable et des pays du monde, donnant ainsi une dimension universelle aux ODD. Les ODD portent une vision de transformation de notre monde, en tant que plan d'action pour la paix, l'éradication de la pauvreté, l'amélioration des conditions de vie des citoyens et la transition vers le développement durable.

Les collectivités territoriales sont reconnues comme des actrices à part entière pour l'atteinte des ODD d'ici 2030. Proches des citoyens, elles identifient les besoins de leur territoire et élaborent et mettent en œuvre des solutions pour aller vers le développement durable. Par la coopération décentralisée et le partenariat, elles peuvent partager des bonnes pratiques et des solutions innovantes au bénéfice des populations et de l'environnement. Grâce à leurs actions, les collectivités territoriales participent donc à la territorialisation des ODD, pour en faire une réalité pour les habitants de leur territoire

- Le groupe ODD de CUF

Le groupe ODD, formellement constitué en 2018, a pour objectif principal l'appropriation des ODD dans les politiques de coopération décentralisée portées par les collectivités territoriales françaises.

La réflexion a amené le groupe à s'interroger sur les modalités de mise en œuvre des ODD à l'échelle locale (la « localisation des ODD ») « ici et là-bas », mais au-delà, et plus précisément, de voir comment le référentiel des ODD irrigue la coopération internationale des collectivités et se décline en actions.

Via ce groupe de travail, CUF a ainsi saisi la dimension transversale autour des ODD pour engager une dynamique sur 2 axes :

1. ➔ La localisation des ODD. C'est dans cet esprit que Cités Unies France a participé à différents groupes de travail mêlant plusieurs associations faitières de pouvoirs locaux (AMF, ADF, ARF...), et le Comité 21, le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES) ... pour encourager l'appropriation par les collectivités des ODD.
2. ➔ Le second axe consiste à déterminer la façon dont les collectivités peuvent réussir à penser les ODD comme des outils de support à la coopération internationale.

En s'appuyant sur ces dynamiques, CUF a également pris part aux Rencontres Politiques de Haut Niveau qui se sont tenues à New York (en 2018 et 2019) pour représenter l'engagement des collectivités territoriales dans la mise en œuvre des ODD.

2/ AICT et ODD : quels liens ?

- AICT et ODD : quels liens ?

➔ *Mme Liliane Lucchesi, vice présidente, conseil régional de Bourgogne Franche Comté*

En 2015, les ODD ont été abordés à la région Bourgogne Franche Comté comme une opportunité pour lier local et international, dans la mesure où ils proposaient un langage commun autour de défis communs.

La déclinaison des ODD dans notre politique de relations internationales s'est incarnée en différentes actions :

- D'une part des actions de pédagogie, pour faire comprendre aux acteurs du territoire ce que sont les ODD (ils ne portent pas uniquement sur l'environnement, ils sont indissociables...). Ainsi, une exposition sur les ODD a été conçue, un document sur les ODD a été publié et est mis à jour chaque année et publié (en 2020, y ont été intégrés les indicateurs de l'Union européenne pour mesurer les impacts de la pandémie), lors du Festival des Solidarités, un spectacle sur les ODD a été proposé.
- Au sein de la direction des relations internationales, des indicateurs pour mesurer l'atteinte des ODD ont été définis.
- Dans les politiques publiques portées par la région, la présidente de région a ajouté aux 33 engagements de début de mandat l'inscription des politiques publiques dans l'atteinte des ODD ; Pour ce faire une évaluation extérieure a été commandée pour mesurer le chemin parcouru par la région en ce sens.

Pour aller plus loin :

<https://www.bourgognefranchecomte.fr/sites/default/files/2019-11/Rapport%20DD%202019.pdf>

➔ *Mme Zoé Loriooux-Chevalier, conseillère municipale déléguée à la coopération extérieure et aux partenariats, ville de Poitiers*

A Poitiers, les ODD font partie du cadre de réflexion dans lequel se positionne la nouvelle équipe municipale. Elle s'incarne notamment par la volonté de porter une réflexion sur la gouvernance et la concertation des populations locales.

Dans le cadre du partenariat avec Moundou, au Tchad, les projets cherchent à améliorer les conditions de vie des jeunes et des femmes par leur inclusion dans la définition des projets de coopération eux-mêmes.

Dans la mise en œuvre des projets, cette volonté s'incarne également par le souhait de nouer de nouveaux partenariats. Ainsi, la ville de Poitiers s'est rapprochée de Châtelleraut pour engager des coopérations sur des projets de coopération décentralisée. Par ailleurs, la ville de Poitiers s'engage sur un projet porté par plusieurs villes européennes, en lien avec leurs universités sur la participation citoyenne et universitaire à l'élaboration des politiques publiques locales.

3/ Quelques outils et partenaires clefs pour les collectivités engagées sur ces questions (20')

➔ *Mme Marie Rodriguez, chargée de mission ODD, Jeunesse, Amérique centrale, DAECT / PNUD*

La DAECT considère que les ODD constituent un narratif commun qui permet de pérenniser et améliorer les impacts des projets de coopération décentralisée.

La DAECT décline son appui autour de 3 leviers :

- La DAECT accompagne les collectivités territoriales au Forum Politique de Haut Niveau qui chaque année permet de faire le point sur l'avancée des pays sur les atteintes des ODD. A cette occasion, les coalitions de collectivités soulignent le rôle des gouvernements locaux dans la localisation. Ces rencontres sont aussi l'opportunité pour les représentants de collectivités de nouer de nouveaux partenariats avec leurs homologues étrangers face aux défis qu'elles ont en commun.
- Dans le cadre des appels à projets de la DAECT, le ministère des Affaires européennes et étrangères soutient les projets qui engagent une territorialisation des ODD
- Dans le cadre du programme EXPE-CT, la DAECT permet de soutenir financièrement l'organisation de missions exploratoires de collectivités françaises avec leurs homologues étrangères, pour accompagner les échanges d'expertise territoriale à l'international et le développement de nouveaux partenariats.

Deux événements se tiendront dans les mois à venir sur ces questions :

- Le forum mondial « villes et territoires de paix », soutenu par le PNUD, qui se tiendra à Mexico au Mexique ;
- Le Forum mondial du développement économique local qui se tiendra à Cordoba en Argentine.

Pour plus d'informations, contacter : marie.rodriquez@diplomatie.gouv.fr

Pour aller plus loin :

- Site de la DAECT / appels à projets : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/appels-a-projets-et-fonds-en-soutien-a-la-cooperation-decentralisee/>
- Programme EXPECT : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/programme-expe-ct/>

→ *Mme Sarah Schönfeld, directrice, Comité 21*

Le Comité 21 est un réseau associatif qui comprend 5 collèges d'adhérents : le collège des entreprises (CAC 40, ETI, PME, TPE, start up), celui des établissements d'enseignement supérieur (universités et grandes écoles), celui des citoyens, celui des associations/ONG et celui des collectivités territoriales (régions, départements, EPCI et villes). Le Comité 21 accompagne chacun de ces collèges sur la définition et la mise en œuvre de leur stratégie de développement durable, notamment l'adoption dans leur contribution à l'Agenda 2030 et ses 17 ODD.

Avec l'écriture de l'Agenda 2030, nous avons abouti à une fusion entre Agenda 21 (référentiel des acteurs du développement durable et de l'environnement) et OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement, référentiel des acteurs de la coopération et la solidarité internationales). Le Comité 21, qui travaillait sur les enjeux d'Agendas 21 a donc décidé de faire de l'appropriation des ODD un fil rouge de ses activités, considérés comme un aboutissement et une synthèse de deux logiques complémentaires mais jusque là distinctes.

Le Comité 21 a publié à la fin de l'année 2019, en partenariat avec toutes les associations de pouvoirs locaux (dont CUF) et les Ministères des Affaires étrangères et de la Transition écologique et solidaire un guide à l'attention des collectivités territoriales souhaitant s'engager sur les enjeux des ODD. Ce guide est composé de 4 chapitres :

- Un premier chapitre pour mieux comprendre cet Agenda développe un argumentaire politique pour convaincre les élus et directeurs (Développement durable et RI) d'inscrire leur action dans ce cadre, mais aussi de l'utiliser comme outil de pilotage des projets et des politiques publiques.
- Un deuxième chapitre réalisé par le Cerema qui croise les compétences spécifiques des 4 niveaux de CT avec les 17 ODD pour faire ressortir les ODD cœur de métier pour chaque niveau et ainsi de prioriser l'action
- Un troisième chapitre qui rentre ODD par ODD dans leurs cibles et met en lumière des projets, menés par des CT en lien avec les acteurs de leurs territoires ou des partenaires étrangers, qui concourent à l'atteinte des cibles
- Un quatrième chapitre qui donne la parole aux 7 collectivités qui nous ont semblé pionnières, en 2018, dans cet exercice d'appropriation. Comme je le disais lors de mon intervention, il n'y a pas une seule et unique façon de s'approprier, chacun s'est attelé à sa façon. Depuis 2018, de nouvelles collectivités se sont mises à la territorialisation des ODD. @Elsa Charon, en charge chez nous des collectivités a recensé de nouvelles CT et de nouvelles pratiques.

Il est librement téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.comite21.org/docs/doc-non-mis-en-ligne/2019/guide-oddetcollectivites-2019-a4-pap-interactif2.pdf>

En 2018, les pouvoirs publics avec de nombreux partenaires ont décliné la feuille de route nationale française, qui ventile et traduit les 17 ODD et leurs 169 cibles en 6 enjeux prioritaires pour la France. (cette appropriation a pris en France un certain retard en comparaison d'autres pays).

Le Comité 21 propose en direction des collectivités territoriales :

- Des formations sur l'intégration des ODD dans les politiques publiques
- Des animations territoriales autour d'un « Tour de France des ODD »

Dans les semaines qui viennent, en partenariat avec CUF, une réflexion spécifique sera portée sur l'ODD 17.

Pour aller plus loin :

Site du Comité 21 : <http://www.comite21.org/index.html>

4/ Feuille de route pour le groupe ODD

➔ *Mme Virginie Rouquette, Cheffe du service Appui aux collectivités / Suivi Méditerranée – ODD*

Depuis 2017, le département apprentissage de CGLU propose un cycle de formations de formateurs pour accompagner les collectivités territoriales dans la mise en œuvre sur leurs territoires des ODD¹.

En 2020, CGLU donne pour objet au module 4 « la localisation des ODD et la coopération décentralisée ». Ce module 4 constitue une trame de formation à destination des collectivités territoriales et locales.

Cités Unies France a saisi cette opportunité pour nouer un partenariat avec CGLU sur ce sujet autour de 2 actions :

- Un échange avec les collectivités du groupe ODD pour restituer les apports de ce module à l'occasion d'une réunion du groupe ODD
- Une formation action à l'attention d'une collectivité et de ses partenaires étrangères pour renforcer la référence aux ODD dans leurs projets communs.

Le groupe ODD sera bien-sûr tenu informé de la tenue de ces deux manifestations.

¹ Le module 1 porte sur la conception de stratégie de sensibilisation sur les ODD. Le module 2 sur la planification territoriale des ODD. Le module 3 sur la production de rapports volontaires et la participation des associations de gouvernements locaux aux rapports volontaires nationaux.